



## **POSTE A POURVOIR D'AGENT TERRITORIAL D'ANIMATION**

Type de contrat : contractuel à temps partiel

Cadre d'emploi : agent technique territorial d'animation

Domaine d'activité : Agent(e) d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

Filière : animation

Salaire horaire : 10.25 €

Contrat à durée déterminée jusqu'au 22 octobre 2021.

### **DIPLOMES, FORMATIONS ET EXPERIENCE**

Domaine du diplôme requis : CAP petite enfance, BAFA, ATSEM ou expérience significative.

### **MISSIONS**

- Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'encadrement, la mise en œuvre des activités pédagogiques et l'hygiène des jeunes enfants,
- Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants,
- Encadrer et animer des groupes d'enfants au centre de loisirs,
- Distribuer et servir les repas,
- Surveiller et aider à la prise des repas,
- Prendre en charge et assurer la surveillance des enfants avant et après les repas,
- Effectuer l'entretien des locaux scolaires et périscolaires.

### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Lieu : Mairie de Venoy.

Service d'affectation : Ecole maternelle et pôle périscolaire de Venoy.

Temps de travail : 31 heures par semaine.

### **POSITION DU POSTE**

- Rattachement hiérarchique : La responsable du service périscolaire, la secrétaire générale, le Maire et ses adjoints.
- Rattachement fonctionnel : Institutrice de petite section, la directrice d'école et la directrice du centre de loisirs.

### **CANDIDATURES**

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire, à l'adresse suivante :  
Mairie de VENOY, 1 Place de la Mairie, 89290 VENOY